

7^{ème} Rallye Autun Sud Morvan

21 et 22 aout 2021

VHRS

BRIEFING CONCURRENTS

L'Organisation et la Direction de Course vous souhaitent la bienvenue et vous remercient de votre participation. Ce briefing écrit à pour but de vous rappeler les points essentiels de l'épreuve

En cas de problème, d'abandon, que ce soit sur une ES ou sur un secteur de liaison, vous devez impérativement prévenir le plus rapidement possible le PC Course au n° de téléphone suivant :

03 85 86 02 37

Rappel :

Vous devez être en possession de votre permis de conduire (pilote et équipier - sauf équipier - 16 ans) pendant toute la durée de l'épreuve.

◆ CODE DE LA ROUTE

Plus que n'importe quel usager, vous devez respecter scrupuleusement **le code de la route.**

En cas d'infraction des pénalités vous seront infligées (article 6-4 CIRCULATION) du règlement particulier.

L'extincteur est obligatoire à bord de votre véhicule.

◆ EQUIPEMENT DES EQUIPAGES

Lors des tests de régularité vous devez être obligatoirement équipés d'un casque adapté à la pratique du sport automobile

Le port de vêtement recouvrant entièrement bras et jambes est obligatoire. Les matières inflammables sont prohibées.

◆ ORDRE DE DEPART

Le départ sera donné dans l'ordre des numéros de compétition, le plus petit partant en tête

L'ordre initial de départ restera inchangé jusqu'à la fin du rallye.

◆ DEROULEMENT DU RALLYE

Les lignes d'arrivée et toute ligne de chronométrage intermédiaire ne seront pas indiquées.

L'heure idéale de pointage est sous votre responsabilité.

Les parcs de départ et d'arrivée sont obligatoires

Les concurrents **après avoir pointé**, pourront ressortir du parc fermé le samedi soir.(Règlement particulier)

◆ ARRET SUR UNE ES

Si vous devez vous arrêter sur une ES, ayez les réflexes suivants :

- Garer le mieux possible votre voiture pour ne pas gêner les concurrents suivants.
- Mettre votre triangle de sécurité en amont et suffisamment loin de votre voiture.
- Téléphonez au PC course dès que possible **au numéro indiqué ci-dessus.**

NE PAS OUBLIER de rendre son TRANSPONDEUR en cas d'abandon définitif

COVID 19 : RAPPEL

La meilleure des protections pour vous et pour vos proches est de respecter les mesures barrières et la distanciation physique. En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.